

25 OCT. 2023

COURRIER N° 2

**COMMUNE DE VALLOUISE-PELVOUX**  
**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du jeudi 19 octobre 2023  
Délibération n°7

L'An deux mille vingt-trois le dix-neuf octobre à 19h30, le Conseil Municipal convoqué le douze octobre s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Gaëlle MOREAU, Maire.

**Nombre de membres en exercice : 19**

**Etaient présents** : MOREAU Gaëlle - FISCHER Maryline - GRANET Alice - MOUTIER Gérard - HERMITTE Jean-Pierre - KIRKYACHARIAN Luc - SEMIOND Philippe - BARONNAT Bernard - COQUILLAT Catherine - ALPHAND Thierry - VIESSANT Céline - JEANNE Virginie - MOUGIN Rémi - MOSSO Véronique - PRAT Christelle - GIRAUD Matthieu

**Absents** : ALDEBERT Gérard

**Procurations** : ADISSON Frank à MOREAU Gaëlle - VERNET Laurent à MOSSO Véronique

Madame FISCHER Maryline a été nommée secrétaire.

**OBJET : ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURE RELATIF A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE DE TYPE UTILITY TASK VEHICLE (UTV) POUR LA REGIE DES REMONTEES MECANIQUES**

Madame le Maire expose au Conseil que la commune a lancé une consultation portant sur un marché public de fourniture relatif à l'acquisition d'un véhicule de type Utility Task Vehicle (UTV) pour la régie des remontées mécaniques.

Madame le maire expose qu'après analyse des différentes offres proposées à la commune, l'entreprise TEAM MOTO QUAD a proposé l'offre la mieux disante, pour un montant de 24 186.01 € HT auquel s'ajoute 13.76 € HT de frais de carte grise non soumis à TVA.

Soit un montant total de 24 199.77 € HT (29 036.97 € TTC).

Madame le maire expose qu'après analyse et au regard de la dépréciation financière relativement rapide de ce type de véhicule, il semble judicieux de l'acquérir dans le cadre d'un contrat de location avec option d'achat, dont les principales caractéristiques sont les suivantes.

- 1<sup>er</sup> loyer : 0.00 €
- 47 loyers mensuels de 714.40 € TTC (857.28 € HT), soit un loyer annuel de 10 287.36 € TTC (8 572.80 € HT) ;
- Option d'achat finale : 871.10 € TTC (725.92 HT) ;
- Soit un coût total d'acquisition de 34 447.90 € TTC (28 706.58 € HT).

Madame le maire demande donc au conseil de l'autoriser à signer ce marché de fourniture.

**Vu** l'article L.2121-29 du Code général des collectivités territoriales ;

**Vu** le Code de la commande publique ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par une voix contre (BARONNAT Bernard), six abstentions (PRAT Christelle - VISSANT Céline - GRANET Alice - HERMITTE Jean-Pierre - ALPHAND Thierry - SEMIOND Philippe) et onze voix pour

- **Autorise** madame le Maire à signer le marché de fourniture relatif à l'acquisition d'un véhicule de type Utility Task Vehicle (UTV) avec l'entreprise TEAM MOTO QUAD, pour un montant de 24 199.77 € HT (29 036.97 € TTC) ;
- **Autorise** madame le Maire à signer le contrat de location avec option d'achat de ce véhicule, aux conditions susvisées ;
- **Prend acte** du coût final d'acquisition de ce véhicule pour la somme de 34 447.90 € TTC (28 706.58 € HT) ;
- **Autorise** madame le Maire à ordonnancer les dépenses relatives à ce marché, inscrites au BP 2023 du budget annexe de la régie des remontées mécaniques ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le maire  
Gaëlle MOREAU



La secrétaire de séance  
Maryline FISCHER

